

Fiche de poste

Chef-fe du pôle communication et valorisation

Groupement d'intérêt public Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice

- **Poste à pourvoir** : Octobre 2023

- **Localisation** : 47 bis, rue des Vinaigriers, Paris, 10^{ème}

Opérationnel depuis janvier 2022, le Groupement d'intérêt public *Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)* entend renforcer la capacité d'analyse prospective et de recherche dans tous les domaines du droit et de la justice.

L'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents.

Ce Groupement d'intérêt public est né en 2022 du rapprochement de deux entités riches d'une longue expérience de plusieurs décennies : l'Institut des hautes études sur la justice d'une part et la Mission de recherche Droit et Justice d'autre part, dont il réalise la fusion, poursuit mais aussi prolonge les missions.

L'IERDJ est chargé de reprendre les activités existantes de chaque structure et de développer plus particulièrement sa fonction d'analyse prospective, son rayonnement européen et international et l'implication de toutes les composantes de la société dans ses travaux.

Les activités du GIP IERDJ sont organisées autour de quatre grands domaines :

- **La recherche scientifique** : Le financement de recherches réalisées par des équipes externes, par le recours à la procédure d'appel d'offres ou l'examen de projets spontanés ;
- **L'analyse et les études** : réalisées en interne et/ou avec le soutien d'universitaires ou chercheur.es externes ;
- **La diffusion et la valorisation** de l'ensemble de ces travaux ;
- **L'organisation d'une veille exploratoire et prospective** sur les recherches, réflexions, pratiques professionnelles et politiques publiques susceptibles d'intéresser le droit et la justice et l'animation d'un réseau d'expert.es et de correspondant.es et le développement de fonds

documentaires originaux, en lien avec les bibliothèques et centres de ressources de ses membres.

En outre, l'Institut conduit les actions suivantes :

- L'organisation de deux Prix de thèse, le Prix Carbonnier et le Prix Vendôme ;
- L'accueil de professionnel·les et de chercheur·es en résidence en vue de contribuer directement aux travaux du groupement ou de mettre en œuvre certaines de ses activités.

<https://gip-ierdj.fr/fr/decouvrir/les-missions/>

Le GIP présidé par les chef·fes des cours supérieures, à tour de rôle, réunit à titre de contributeurs principaux le ministère de la Justice et le CNRS, puis, les organisations professionnelles représentant les avocats, les notaires, les commissaires de justice, les juges consulaires, les juristes d'entreprise, les greffiers des tribunaux de commerce et la justice prud'homale. En outre, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et d'autres organismes publics comme le Groupe Caisse des Dépôts sont inclus dans le GIP.

L'Institut accueille actuellement une vingtaine d'agents – une montée en charge progressive est prévue sur trois années –, mis.es à disposition ou salarié.es.

II - Description du poste

Le/la Chef.fe de pôle est chargé.e de concevoir et mettre en œuvre la politique de communication et de valorisation de l'Institut. Il/elle anime l'équipe de communication et de valorisation, actuellement composée de deux personnes l'une plus particulièrement chargée de la communication (rédaction, site Internet, réseaux sociaux, organisation d'événements...) et l'autre chargée des actions de valorisation (réalisation de publications et organisation d'événements). Il/elle assure le pilotage de l'ensemble des activités de communication et de valorisation de l'Institut, en lien en tant que de besoin, avec les autres pôles. Il/elle agit sous l'autorité de la Direction de l'Institut. En outre, le/la chef.fe de pôle assurera plus directement et personnellement les relations publiques, médias et les réseaux sociaux.

A – Conception stratégique de la politique de communication et de valorisation

L'Institut doit affirmer sa propre identité résultant de la continuation des activités des deux structures précédentes et de nouvelles missions qui lui sont dévolues. De surcroît, il est attendu de l'Institut que ses travaux soient bien connus et accessibles pour d'une part les publics professionnels du droit et de la justice et d'autre part les milieux universitaires et de recherche, tant en France qu'en Europe et à l'étranger. Il est également souhaité que les productions de l'Institut deviennent compréhensibles pour le grand public.

Le/la Chef.fe de pôle proposera à la direction les orientations stratégiques pour la valorisation de ses travaux et la politique de communication de l'Institut plus généralement. Ces orientations stratégiques seront exprimées en termes d'objectifs liés aux missions et au développement de l'Institut. Elles reposeront en outre sur une analyse de la situation particulière du groupement dans son environnement tant national qu'international. Les modalités ainsi que le coût de leur mise en œuvre devront être précisés.

B – Relations publiques, médias et réseaux sociaux

Le.la Chef.fe de pôle assure, en lien étroit avec la direction, la conception et la mise en œuvre de la politique de relations publiques et la présence de l'Institut dans les médias et sur les réseaux sociaux. Cela passe par la création de liens structurés et pérennes avec, d'une part, les services de communication et de relations publiques de nos membres et des organisations susceptibles d'être intéressés par nos travaux, en France mais aussi à l'étranger et d'autre part, les médias spécialistes aussi bien que généralistes susceptibles de relayer nos travaux.

Pour les réseaux sociaux, le.la Chef.fe de pôle pourra s'appuyer sur la chargée de communication ainsi que sur une agence de communication, prestataire de l'Institut.

C – Politique éditoriale et site Internet

Le.la Chef.fe de pôle sera chargée d'encadrer les chargées de communication et de valorisation. Il.elle devra définir et veiller à assurer la cohérence de la ligne éditoriale déclinée sur les différents supports et médias de l'Institut. Outre les publications institutionnelles (rapport d'activité, plaquette institutionnelle...), des collections des travaux de l'Institut seront développées qui veilleront à diversifier les formats et à adapter ou renouveler sa charte graphique.

Le.la Chef.fe de pôle devra prendre en charge personnellement la rédaction de certains supports (rapport d'activité, plaquette, articles pour le site Internet, posts médias sociaux...), assurer le suivi éditorial de toutes les publications, le suivi de la création et réalisation des maquettes, des corrections et d'impression.

Le site internet de l'Institut constituant sa vitrine principale il sera porté une attention particulière à sa mise à jour et au rédactionnel conçu comme une activité de journalisme interne retraçant le dynamisme des équipes de l'Institut et permettant une déclinaison à travers une lettre d'information mensuelle et sur les réseaux sociaux.

Le site Internet est également un lieu de ressources unique auquel il conviendra de porter une attention particulière tant dans ses évolutions que dans enrichissement.

Pour la réalisation de ces missions, le.la chef.fe de pôle pourra s'appuyer sur la chargée de la communication.

D – Politique de valorisation et de diffusion événementielle des contenus

Il est attendu du-de la chef.fe de pôle de proposer une stratégie de développement de la politique de valorisation des travaux de l'Institut : meilleure identification et atteinte des cibles, création de nouveaux formats (vidéos, infographies, formats courts, formats plus pédagogiques, etc), création et installation d'une identité événementielle propre à l'Institut, élaboration d'outils d'évaluation de l'impact de ces productions (objectif concernant également la politique éditoriale), etc.

Pour la réalisation de ces missions, le-la chef.fe de pôle pourra s'appuyer sur la chargée de la valorisation.

E – Administration et pilotage du pôle

Le/la Chef-fe de pôle assure, sous l'autorité de la direction, le pilotage du pôle (congrés, évaluations prof, organisation du travail...), les relations du pôle avec le personnel scientifique et les partenaires. En lien avec le pôle administratif et financier il/elle assure le suivi des mises en concurrence et le travail des prestataires. Le ou la Chef.fe de pôle définit le budget en concertation avec la direction et le pôle administratif et financier et assure le suivi budgétaire des actions.

En outre, le/la chef-e de pôle s'assure avec son équipe de la mise à jour et du renouvellement des outils nécessaires à la conduite de l'ensemble des missions (plate-forme/logiciel de gestion événementielle, outils audio-visuels, listes de diffusion, base de contacts, banque d'images, etc).

III – Profil et compétences requises

- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 et d'une expérience professionnelle de dix à quinze années au moins dans le secteur de la communication, le/la candidat-e réunira les critères suivants : Pratique personnelle des différents champs de compétence du pôle ;
- Excellentes qualités rédactionnelles et relationnelles ;
- Expérience dans l'animation d'un collectif de travail ;
- Goût pour l'innovation dans les champs de compétence du pôle et capacité à faire aboutir les projets ;
- Bonne connaissance du champ et du milieu professionnel liés aux domaines d'intervention du GIP ;
- Anglais courant ;
- Grande capacité d'organisation et de réactivité ;
- Rigueur et fiabilité ;
- Discrétion et adaptabilité.

Renseignements :

Madame Nicole Chémali, Cheffe du pôle communication et valorisation

nicole.chemali@gip-ierdj.fr

Candidatures (CV + lettre de motivation) à envoyer à :

Madame Valérie SAGANT, Directrice du GIP IERDJ

valerie.sagant@justice.gouv.fr

Monsieur Harold EPINEUSE, Directeur adjoint du GIP IERDJ

harold.epineuse@gip-ierdj.fr

Pour en savoir plus : <https://gip-ierdj.fr/fr/>